



PRIME EXCEPTIONNELLE



Le gouvernement vient d'annoncer le reconduction de « la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat » pour 2021. Cette prime est défiscalisée et exonérée de cotisation sociales.

La CFE-CGC Groupe La Poste réitère sa demande faite dès la fin des NAO 2021 :
une prime SPÉCIALE pour l'ensemble des postiers.

QUAND : Dès que possible.

QUI : Les travailleurs de la deuxième ligne sont les salariés qui ont été particulièrement exposés à la pandémie, essentiels pour la continuité économique.

COMBIEN : 1000 €

La CFE-CGC Groupe La Poste a rappelé l'adaptabilité des postiers en période de crise sanitaire, la mobilisation sans faille dans la diversification des activités du groupe.

C'est avec les postiers que...

Le Plan stratégique 2030, la transformation, les évolutions incessantes du Groupe, l'émergence de nouveaux métiers que La Poste pourra devenir La 1ère entreprise de service de proximité et de qualité de service.

La CFE-CGC a demandé l'ouverture d'une négociation sur l'octroi de la prime gouvernementale pour les postiers.